

Municipalité de Moudon



Préavis n° 94/25 au Conseil communal

**Demande d'un crédit de CHF 158'550.- pour le
fonctionnement du pôle muséal de Moudon pour l'année
2026 (administration, développement et expositions)**

Délégués municipaux : Carole PICO, syndique, 079/817.19.99, c.pico@moudon.ch
Roger MULLER, municipal des bâtiments et de la culture,
078/231.00.37, r.muller@moudon.ch

Adopté par la Municipalité le 27 octobre 2025

Ordre du jour de la séance du Conseil communal du 9 décembre 2025

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux,

1. Préambule

Le 4 octobre 2022, le Conseil communal de Moudon a accepté une demande de crédit de CHF 245'000.– destinée à la création d'un poste de coordinateur·trice (muséologue, historien·ne de l'art ou profession jugée équivalente) pour une durée déterminée de deux ans, à un taux d'activité de 60 %. Ce poste avait pour mission d'accompagner le développement des musées du Vieux-Moudon et Eugène Burnand (préavis 19/22).

La directrice a été engagée le 1er juin 2023 pour une durée initiale de 24 mois, soit jusqu'au 31 mai 2025. Son contrat a ensuite été prolongé jusqu'au 31 décembre 2025, avec un financement assuré par le budget de fonctionnement 2025.

L'objectif principal de cette démarche était d'évaluer la faisabilité de la création d'un pôle muséal à Moudon, regroupant les deux institutions existantes. Ce travail a abouti à un rapport stratégique qui sera présenté au Conseil communal d'ici juin 2026, dans le cadre d'un préavis municipal sur les orientations et intentions liées à ce futur pôle.

Dans l'intervalle, la directrice a organisé plusieurs événements et expositions de qualité, rencontrant un large succès public. Ces initiatives ont permis de renforcer la visibilité de Moudon et d'augmenter significativement la fréquentation des musées avec plus de 3000 visiteurs en 2025. Elles ont également suscité une large couverture dans de nombreux médias de Suisse romande et alémanique. Cette dynamique représente une réelle plus-value pour l'image et l'attractivité de notre ville.

C'est dans ce contexte que la Municipalité sollicite un crédit de CHF 150'000.– pour le financement du fonctionnement du pôle muséal de Moudon pour l'année 2026.

2. Description des prestations

La Municipalité analyse actuellement le rapport issu du préavis 19/22 en vue de présenter au Conseil communal un projet garantissant la pérennisation et le développement des musées de Moudon.

Durant cette phase transitoire, il est essentiel de maintenir la dynamique muséale engagée et de pouvoir compter sur l'appui d'une professionnelle du domaine afin d'accompagner la Municipalité dans ses réflexions stratégiques et opérationnelles.

Le crédit sollicité vise à couvrir les besoins liés :

- aux ressources humaines,
- à la logistique et au fonctionnement courant,
- ainsi qu'au financement des expositions temporaires.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation détaillée de cette demande de crédit.

Poste	Taux d'activité	Remarques	Montant en CHF
Directrice	60%	Représentation, stratégie, direction, coordination, supervision	84 500.00
Secrétariat	30%	Soutien administratif, coordination, supervision	27 750.00
Technicien-ne	20% (360h/an)	Mise en place des expositions, support technique	11 800.00
Migration des collections vers MUS-e et appui pour l'inventaire		Licence, configuration et intégration du logiciel inventaire, mise à l'inventaire	8 000.00
Frais annuel de fonctionnement		Matériel et fourniture de bureau, prestation de tiers, honoraires et frais d'expertise, loyer.	9 500.00
Soutien financier à la production d'une exposition temporaire intitulée « Flemme ! Une histoire de la fatigue. »		Mise en œuvre, communication, coordination artistique	17 000.00
Total TTC			158 550.00

Il convient de préciser que la Commune n'assumera qu'une partie des coûts liés aux expositions, le financement complémentaire devant être assuré par la Direction du pôle muséal auprès de fondations et d'autres organismes actifs dans le domaine du soutien culturel. A titre indicatif, ce type d'exposition engendre des coûts élevés, pouvant dépasser CHF 100'000.-.

3. Incidences financières

S'agissant de charges supplémentaires au budget 2026, l'entier de la dépense de CHF 158'550.- sera porté au compte de résultat 2026.

Afin que le résultat du budget de l'année 2026 reste positif, l'attribution à la réserve de politique budgétaire de ce dernier sera diminuée de CHF 160'000.-, portant ainsi le résultat du budget à CHF 16'148.60.

La marge d'autofinancement prévue pour l'année 2026 passera de CHF 1'209'276.- à chf 1'050'726.-, faisant passer l'indicateur financier du degré d'autofinancement de 11 à 9%.

Les autres indicateurs financiers figurant sur la liasse du budget 2026 ne sont pas impactés de manière significative.

4. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

- vu le préavis de la Municipalité No 94/25 ;
 - ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
 - considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
-
1. **autorise formellement la Municipalité à financer le fonctionnement du futur pôle muséal (administration, développement, expositions),**
 2. **accorde à cet effet un crédit supplémentaire au budget 2026 de CHF 158'550.-,**
 3. **prend acte que la dépense sera ajoutée au budget 2026 et imputée en charge du compte de résultat 2026.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La syndique : Le secrétaire :


C. PICO




A. IMERI